

En 2018, la consommation de **soins infirmiers en ville** (infirmiers libéraux et en centres de santé) s'élève à 8,5 milliards d'euros (*tableau 1*). En légère accélération par rapport à l'année 2017, celle-ci progresse de 4,0 % en valeur. Le poste « soins infirmiers en ville » représente 4,2 % du montant total de la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) et contribue pour 0,2 point à la hausse de cet agrégat en 2018.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, une franchise de 0,50 euro est appliquée à chaque acte infirmier afin de contenir la dépense. Cette franchise est cependant plafonnée à 2 euros par jour et sur l'ensemble des actes des auxiliaires médicaux, transports sanitaires et médicaments, un plafond annuel de 50 euros a été instauré.

Une croissance portée par l'offre et la demande

Entre 2009 et 2012, la croissance des soins infirmiers était particulièrement dynamique – environ 6,8 % en moyenne annuelle – portée essentiellement par les volumes (*graphique 1*), dans une période marquée en juillet 2007, avril 2009 et mai 2012 par une revalorisation successive des actes, de l'indemnité forfaitaire de déplacement et la majoration du dimanche. Malgré un ralentissement quasi continu à partir de 2013, les soins infirmiers restent dynamiques en volume comme en valeur. Comme pour d'autres postes, l'indice des prix ne prend pas en compte les changements de cotation des actes mais uniquement la valorisation des lettres clés : le dernier changement de cotations, datant de septembre 2014, s'est ainsi traduit par un pur effet de volume¹.

Structurellement, le dynamisme de la consommation de soins infirmiers est porté par le vieillissement de la population et par le virage ambulatoire du système de soins (avec par exemple l'extension du Programme d'aide au retour à domicile après hospitalisation – PRADO – depuis 2012). Ces facteurs favorisent la croissance des actes infirmiers de soins et médicaux. La structure des dépenses remboursables reste stable en 2018 : 48 % des dépenses concernent des actes médico-infirmiers (injections, pansements, etc.), 33 % des actes infirmiers de soins (séances de soins, surveillance, etc.) et 19 % sont relatifs aux frais de déplacement (*graphique 2*).

Cette demande dynamique coïncide avec une offre soutenue par des effectifs en forte croissance. Depuis 2009, les effectifs d'infirmiers progressent de 3,5 % par an en moyenne et environ 723 000 infirmiers exercent en France en 2018 (*tableau 2*). Cela s'accompagne d'une augmentation progressive de la part de l'activité libérale au détriment du salariat. En 2018, en France métropolitaine, 82,8 % des infirmiers sont salariés (à l'hôpital ou non), contre 85,0 % en 2009.

La part des femmes reste supérieure

Le taux de féminisation reste très élevé en 2018, avec un nombre de 86,6 % (*tableau 3*). Depuis 2010, ce taux baisse en moyenne de 0,1 point par an. D'une année à l'autre, la hiérarchie de la féminisation par mode d'exercice reste identique, la part des femmes étant moins élevée parmi les libéraux que les salariés. Les infirmiers sont en moyenne âgés de 43,9 ans, sans grande disparité et ce quel que soit le mode d'exercice.

De très grandes disparités territoriales

La densité d'infirmiers libéraux est très inégale sur le territoire même si elle tend à croître dans la plupart des régions (*carte 1*), la moyenne nationale atteignant 190 infirmiers libéraux pour 100 000 habitants. La Corse, la Guadeloupe et la Martinique ont une densité supérieure à 350, suivies des régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec moins de 100 libéraux pour 100 000 habitants, Mayotte et l'Île-de-France sont les régions les moins dotées. La répartition des infirmiers s'expliquerait pour une faible part par la structure démographique des régions : la densité tend à croître légèrement avec la part de la population âgée de 60 ans ou plus. La dotation des régions en établissement d'accueil pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) pourrait être un autre facteur explicatif de faible ampleur. Les autres facteurs d'attraction des régions sont prépondérants. La Cour des comptes précise que ces disparités géographiques contribuent au dynamisme de la dépense totale et poseraient la question de la pertinence des actes (part croissante des actes de *nursing*). Les densités progressent dans toutes les régions, sauf à Mayotte avec une baisse de 2 % en 2018.

1. En 2017, un avenant à la convention nationale organisant les rapports entre l'Assurance maladie et les infirmiers libéraux a été signé, prévoyant une revalorisation de la majoration du dimanche et des jours fériés (de 8 euros à 8,5 euros) au 1^{er} août 2018. Cette mesure se traduira par une hausse de la consommation de soins infirmiers en ville en 2018 et 2019.

Pour en savoir plus

> Barlet, M. et Cavillon, M. (2011, mai). La démographie des infirmiers à l'horizon 2030 : un exercice de projections au niveau national et régional. DREES, *Études et Résultats*, 760.

> Caisse nationale de l'Assurance maladie (2018, juillet). Rapport Charges et produits pour l'année 2019. Partie 2.3.1 « Analyse du poste « soins infirmiers » : près des 2/3 des dépenses sont mobilisées pour la prise en charge de 3 groupes de pathologies ».

> Caisse nationale de l'Assurance maladie (2017, juillet). Rapport Charges et produits pour l'année 2018. Partie 3.1.3 « Promouvoir les prises en charge en ambulatoire et réduire le recours à l'hôpital ».

> Millien, C. (2018, mai). 53 % d'infirmiers en plus entre 2014 et 2040, une forte hausse qui répond à la demande de soins. DREES, *Études et Résultats*, 1062.

Tableau 1 Consommation de soins infirmiers en ville

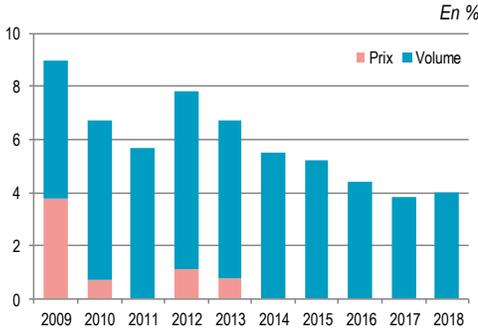
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Consommation totale (en millions €)	5 224	5 577	5 893	6 357	6 787	7 161	7 534	7 865	8 168	8 494
Évolution (en %)	9,2	6,8	5,7	7,9	6,8	5,5	5,2	4,4	3,9	4,0
Ssiad* (en millions €)	1 311	1 334	1 398	1 469	1 538	1 563	1 583	1 597	1 641	1 655
Évolution (en %)	8,3	1,8	4,8	5,1	4,6	1,7	1,3	0,9	2,7	0,9

* Les Ssiad (services de soins infirmiers à domicile) sont inclus dans les soins de longue durée aux personnes âgées (fiche 32) au sein de l'agrégat « dépense courante de santé ». Ils sont exclus du poste « soins infirmiers » retracé dans cette fiche, car hors champ de la CSBM, mais mentionnés ici pour mémoire.

Note > La rémunération des infirmiers au titre de contrats signés avec l'Assurance maladie représente un peu plus de 1 million d'euros en 2018. Elle est retracée dans le poste « contrats et autres soins » (voir annexe tableaux détaillés).

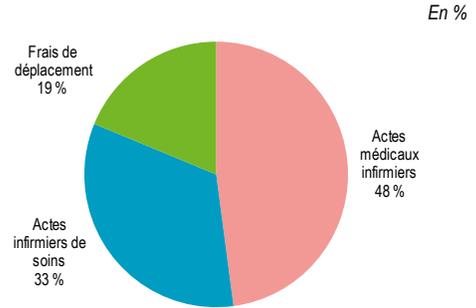
Sources > DREES, comptes de la santé ; Insee pour l'indice des prix à la consommation.

Graphique 1 Taux d'évolution des soins infirmiers



Source > DREES, comptes de la santé.

Graphique 2 Structure des dépenses remboursables de soins infirmiers en 2018



Champ > France, assurés du régime général.

Source > CNAM.

Tableau 2 Effectifs des infirmiers

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Évolution 2018/2017 (%)	Structure 2018 (%)
Ensemble	528 389	547 861	567 564	595 594	616 796	638 248	660 611	681 459	700 988	722 572	3,1	100,0
Métropole	515 754	534 378	552 908	579 866	600 170	621 225	642 875	663 162	682 254	703 408	3,1	97,3
Salariés hospitaliers	362 831	371 382	380 315	395 527	405 372	414 596	424 347	434 542	446 580	458 080	2,6	63,4
Autres salariés	75 733	80 753	85 357	91 536	96 549	102 135	107 497	112 436	118 223	124 234	5,1	17,2
Libéraux	77 190	82 243	87 236	92 803	98 249	104 494	111 031	116 184	117 451	121 094	3,1	16,8
DROM	12 635	13 483	14 656	15 728	16 626	17 023	17 736	18 297	18 734	19 164	2,3	2,7

Note > Les effectifs de l'année *n* correspondent aux professionnels de santé recensés au répertoire Adeli au 1^{er} janvier *n*+1.

Sources > DREES, Adeli 2009-2018.

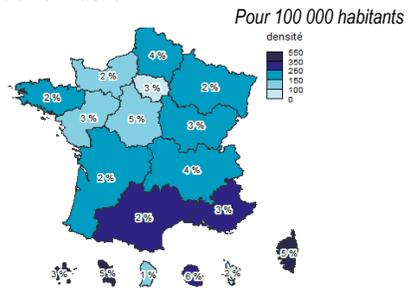
Tableau 3 Démographie des infirmiers par mode d'exercice en 2018

	Âge moyen	Part des femmes (en %)
Ensemble	43,9	86,6
Salariés hospitaliers	43,6	86,5
Autres salariés	45,0	90,4
Libéraux	43,9	83,4

Champ > France.

Source > DREES, Adeli 2019, professionnels de santé recensés au répertoire au 1^{er} janvier 2019.

Carte 1 Densité des infirmiers libéraux en 2018 et évolution annuelle



Lecture > En 2018, la densité d'infirmiers libéraux s'élève à 501 pour 100 000 habitants en Corse, soit une évolution de 5% par rapport à 2017.

Sources > DREES, Adeli 2019 ; Insee pour la population par région.